

**Procès-verbal  
de la 167<sup>ème</sup> assemblée générale  
de la Landi Moudon-Bercher-Mézières  
du jeudi 4 avril 2023 à la grande-salle de Chapelle sur Moudon**

Présidence : Patrick Emery, président.

Ordre du jour :

1. Ouverture
2. Election des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 avril 2023
4. Rapport du président
5. Rapport de gestion 2023
  - a) comptes annuels
  - b) proposition d'utilisation du bénéfice
  - c) rapport de l'organe de révision
  - d) approbation du rapport de gestion comprenant les comptes annuels 2023
  - e) approbation de la proposition d'utilisation du bénéfice 2023
  - f) décharge du Conseil d'administration
6. Modification des statuts
7. Elections
  - a) Organe de révision
8. Perspectives et informations
9. Divers

**1. Ouverture :**

Le président Patrick Emery ouvre la 167<sup>ème</sup> assemblée générale en saluant les 69 membres présents, les invités ainsi que les représentants de la presse. Il adresse ces remerciements à la direction et l'administration pour l'important travail comptable réalisé afin que l'assemblée générale puisse se dérouler au plus tôt avant le début des gros travaux dans les champs, ceci dans le but de réunir un nombre de membres actifs aussi grand que possible. Il salue ensuite les invités présents et en particulier M. Frédéric Brand, directeur du Service de l'agriculture du Canton de Vaud, qui sera l'orateur de la partie non-statutaire de l'assemblée. Après la minute de silence en mémoire des membres disparus en 2023, le président souhaite la bienvenue aux 14 nouveaux membres qui ont rejoint la société.

L'ordre du jour ne suscitant aucune demande de modification, il sera suivi tel que présenté.

La parole est ensuite transmise à M. Michel Rosset, municipal de la commune de Montanaire, qui adresse quelques mots de bienvenue à l'assemblée.

**2. Election des scrutateurs :**

Mme Julie David et M. Jean-Luc Gindroz sont élus scrutateurs pour cette assemblée.

### **3. Procès-verbal de la dernière assemblée :**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 avril 2023 est accepté à l'unanimité moins une abstention.

### **4. Rapport du président :**

Patrick Emery fait part de son rapport annuel :

*« Après deux exercices impactés par la crise du covid, cela fait maintenant plus de deux ans que nous subissons de manière plus ou moins directe les répercussions liées à la guerre en Ukraine. Avec le recul, on constate une fois encore que même si le marché est tendu, nous n'avons jusqu'à aujourd'hui pas eu à subir de pénuries majeures. Le prix des engrais, qui a lui aussi bondit en 2022, pour atteindre des sommets et donc des ventes en net retraits et semble-t-il aussi revenu à des prix raisonnables. On constate certes encore une certaine volatilité des marchés mais dans l'ensemble les prix sont proches de ceux pratiqués avant le début de la guerre et les risques de pénuries semblent pour un temps au moins n'être plus d'actualité. Si la pénurie des intrants n'est plus le souci majeur, celle des plants et semences que l'on n'avait pas vraiment vues venir, pourrait, elle être le grand défi de ces prochaines années.*

*Nous nous étions focalisés sur les enjeux sociaux et géopolitiques qui nous entourent, mais nous avons sans doute et malheureusement oublié de nous souvenir de l'essentiel, ce que la nature nous donne nous le devons à notre terre et à notre labeur bien sûr, mais également aux conditions météos qui prévalent tout au long de l'année. Il est maintenant clair pour tout un chacun que nous vivons des années où le climat change radicalement, je ne vais pas polémiquer sur les raisons de ce changement, ni sur le fait de savoir si celui-ci est cyclique ou s'il est bel et bien une tendance durable vers laquelle nous avançons irrémédiablement. Les faits sont là et actuellement chaque année, chaque saison est un nouveau défi, nous devons affronter des conditions météos extrêmes, que ce soit en termes de température et de sécheresse estivales, ou alors au contraire des automnes aux pluies diluviales. Quelle que soit la situation, il n'y a plus d'année que nous pouvons qualifier de normale. Cela m'amène une fois encore au désagréable constat que je m'étais trompé l'an passé quand je vous disais que la Suisse est un pays riche et qu'elle peut facilement exporter la misère en agitant son porte-monnaie et en détournant ainsi les biens alimentaires des plus nécessiteux pour ses propres besoins. La réalité du terrain sur le marché des plants de pommes de terre, nous prouve cette année pour la première fois depuis des décennies que lorsqu'il y a une réelle pénurie sur notre vieux continent, que l'on soit riche ou non, on ne parvient pas à s'approvisionner à la hauteur de nos besoins. Les autres pays européens qui nous entourent n'arrivent pas non plus à couvrir leurs besoins suite à plusieurs années aux rendements plus faibles qu'attendus. Il est donc grand temps de se poser un certain nombre de questions sur les marchés des produits, les exigences des commerces et de l'industrie sont-ils encore en phase avec les potentiels de production de nos variétés actuelles qui subissent d'une part des contraintes climatiques nouvelles et qui d'autre part doivent également résister à une pression des ravageurs et maladies de plus en plus forte liée à l'abandon de matières actives plus nombreux d'année en année. L'espoir est mis une fois encore sur la recherche, pour qu'elle trouve des parades et des solutions afin de nous fournir le plus rapidement possible de nouvelles variétés résistantes au stress et aux maladies tout cela bien entendu dans un cadre législatif bien rigoureux, en conclusion on peut dire de la recherche en paraphrasant un de nos célèbre politicien qu'elle va aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire.*

*Je ne pourrais bien évidemment pas omettre dans ce rapport de parler de la révolte agricole qui gronde dans nos campagnes, cette révolte qui a enflammé toute une partie de l'Europe ce printemps et qui dans la foulée est arrivée jusque chez nous. Certes les enjeux pour nos collègues Européens ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux que nous devons affronter en Suisse, mais il est important de profiter de ce soulèvement du monde rural au niveau international pour montrer qu'au-delà des frontières il y a un réel problème de fond. Que tout comme nos collègues européens on ne peut plus accepter de telles charges administratives, ni se faire imposer des normes souvent sans aucun fondement agronomiques. Je pourrais également aborder d'autres sujets tels que protection à la frontière ou transparence des marges de la grande distribution, qui*

sont des sujets sensibles et méritent d'être portés sur le devant de la scène, mais j'en resterais là pour aujourd'hui.

Quelques mots maintenant sur notre société. Je ne vais pas rentrer trop en détail sur les activités courantes, notre directeur se fera un plaisir de vous en parler tout à l'heure. Mais dans une approche plus stratégique de notre avenir, je vais aborder un point concernant notre centre collecteur de Moudon. Vous avez reçu en fin d'année 2023 un communiqué vous informant que notre société, Landi Broye céréales, Landi centre Broye, Fenaco et le Groupe minoteries se sont unis pour étudier la faisabilité d'une infrastructure centralisée de collecte et de stockage des céréales panifiables dans la région Broyarde. Les premières discussions à ce sujet datent déjà de plusieurs mois maintenant et on aboutit dans un premier temps à la création de deux groupes de travail, à savoir un groupe opérationnel qui se réunit très régulièrement pour poser les bases de ce futur projet ainsi qu'un comité de pilotage qui lui sera apte à prendre les futures décisions stratégiques. Il est bien entendu trop tôt pour vous informer dans le détail des avancées de ce projet, mais il faut noter la position constructive de toutes les parties et la dynamique qui émane des discussions. Au final et quel que soit l'aboutissement du projet il est certains qu'il aura été bénéfique pour chaque société impliquée et peut-être même pour l'avenir de la prise en charge des céréales panifiables en Suisse romande, voire même sur le plan national. De notre côté, au-delà de l'opportunité de participer à un tel projet, l'avenir de la zone située entre la gare de Moudon et les fonderies nécessitait que nous ayons une réflexion plus approfondie sur notre intégration dans ce futur réaménagement. Entre l'arrivée des services de la DGAV dans cette zone et la volonté de la commune de Moudon de repenser toute la mobilité dans le secteur de la gare, nous devons essayer d'imaginer au mieux quel avenir nous pouvons espérer pour notre centre collecteur.

Comme vous le constatez, nous sommes face à de grands défis, que nous appréhendons avec optimisme et détermination. J'en profite pour remercier tous mes collègues du Conseil d'administration qui s'investissent au quotidien pour notre société. Je remercie également la direction et tout le personnel de nos trois sites pour leur travail accompli de manière professionnel et toujours avec le sourire. Et avant de vous remercier vous d'avoir pris le temps de m'écouter, je vous invite à les applaudir en guise de reconnaissance. »

## **5. Rapport de gestion 2023**

Le directeur Bertrand Gumy prend la parole pour présenter son rapport de gestion :

« L'année 2023 a été ponctuée par une fin d'hiver et un printemps assez maussade, le 1<sup>er</sup> avril 2023, notre région était encore recouverte d'un manteau blanc, avec pour conséquence, une mauvaise floraison des blés. Par contre une belle récolte de foin était au rendez-vous, mais comme le dit l'adage, année de foin, année de rien.... Un début d'automne doux et agréable a permis une belle avance dans les semis. Par contre la récolte de maïs a été quelque peu capricieuse. Enfin l'hiver s'est installé sous des trombes de pluie, avec tous les dégâts que l'on connaît.

La guerre en Ukraine est toujours là et pourtant tous les marchés se sont stabilisés. Ce conflit, comme tant autre, n'en est pas moins inacceptable.

En ce qui concerne le commerce agricole, l'année 2023 a vu une stabilisation dans le marché des intrants avec une belle réduction des prix, notamment dans les engrains. Par contre le prix des semences a augmenté compte tenu du prix des céréales et oléagineux de 2022.

Pour le commerce de détail, Landi CH a dû adapter ses prix à la baisse afin de parer à la stratégie d'un autre gros acteur du commerce de Brico loisirs. D'autre part, 2023 a aussi permis à nos clients de voyager plus régulièrement en Suisse et à l'étranger, avec une conséquence sur les ventes de salon de jardin et de grill notamment qui n'ont pas été réalisées.

Pour notre 3<sup>ème</sup> domaine d'activité, l'énergie fossile et les pellets de bois ont vu les prix diminuer sur la fin de l'hiver, puis augmenter au printemps pour à nouveau baisser en fin d'année. Par contre le prix des pellets reste une énigme... que nous tentons d'élucider.

Enfin, cette baisse de prix des intrants de l'année 2023 aura été bénéfique pour nos agricultrices et agriculteurs. Mais la grogne est toujours à l'ordre du jour dans nos campagnes avec une large compréhension et un soutien de la population Suisse. »

**a) comptes annuels:**

« Passons maintenant à l'analyse de l'exercice sous revue ainsi qu'aux comptes de PP et du bilan au 31 décembre 2023 qui ont été remis avec la convocation à notre assemblée générale.

Les recettes totales se sont élevées à 32'896'023 c'est à dire 2'573'556 de moins que l'année précédente, soit une diminution de 7.2 % par rapport à l'année 2022, notamment dû à une baisse générale des prix notamment pour les intrants agricoles, les magasins Landi et les carburants

Analysons maintenant la composition du chiffre d'affaires :

• Commerce intrant agricole	(18%)	(Four. Engrais Phyto semences)
• Les produits du sol	(4 %)	(pdt)
• Ventes stations Agrola	(21%)	
• Commerce de diesel	(3%)	(diesel domicile, mazout de chauffage)
• Commerce de céréales	(20%)	
• Magasins Landi	(28%)	
• Prestations de service	(3%)	

Passons au commerce de céréales avec la répartition des kilos réceptionnés, céréales et des oléagineux. Tonnage pour 2023, 11'955'598 kg, soit une diminution 1'034'269 kg par rapport à 2022.

Soit près de 7.2% de moins que l'année précédente.

Vente des aliments fourragers : Avec un chiffre d'affaires de CHF 2'124'902 en diminution de 13% par rapport à 2022 et une diminution de 130 tonnes par rapport à 2022. Ceci principalement dû à la diminution des vaches laitières et des porcs dans notre région d'activité.

En ce qui concerne les engrains par rapport à 2022 nous avons une augmentation de 29 % du tonnage vendu, notamment dans les engrains azotés et de fond. Le chiffre d'affaires, par contre a diminué de 10% notamment dû à la baisse des prix.

Les ventes en chiffre d'affaires 2023 de semences et plants sont en léger augmentation de 4.3% et en recul de 3 % en quantité, notamment dans les céréales fourragères.

Nous terminons ce secteur par les produits de protection des plantes dont le chiffre d'affaires 2023 a augmenté 9.4 %,

En ce qui concerne le secteur agricole global, je tiens à souligner le fait que les prix des intrants ont dans la majeure partie de l'assortiment rejoint les prix d'avant la guerre en Ukraine. Heureusement que grâce à l'excellent travail de négociation effectué par le groupe Fenaco Landi auprès des firmes nous avons toujours été en mesure de fournir tous les intrants. Ceci tout au bénéfice de nos clients.

Passons au commerce de combustible : Pour les stations-services, nous avons eu une augmentation de 8.3% par rapport à l'année 2022 des ventes en litres et par contre une diminution du chiffre d'affaires de 2.6% compte tenu de la baisse des prix. Pour le mazout de chauffage et pellet en comparaison à 2022 une augmentation de 4.8% en litres et une diminution de 15.9% du chiffre d'affaires dû à la baisse des prix.

Magasins Landi de Moudon, Mézières et Bercher : En 2023 nous accusons une baisse des ventes de 3.3% avec un chiffre d'affaires total de CHF 9'457'638.

Comparons-les % par magasin pour 2023 :

Moudon +0.6% CA de 4'383 mio

Mézières - 6.1% CA de 2'874 mio

Bercher - 6.8% CA de 2'199 mio

Cette baisse du chiffre d'affaires est dû au fait de la diminution des prix dans nos magasins afin de rester concurrentiel avec d'autres enseignes actives dans le Brico-loisirs.

Nous visualisons maintenant les prestations et recette diverses. Ce groupe dont le chiffre d'affaires, 902'953 est en augmentation de 2%, Notamment dû aux prestations des centres collecteurs en ce qui concerne les indemnités de stockage.

La marge brute s'élève à 4'328'219 soit 0.5 % de plus que l'année précédente.

Analysons l'évolution de la marge brute de l'entreprise sur ces 10 dernières années. Comme on le constate le % de la marge est supérieure de 0.9 % par rapport à l'année précédente, elle atteint 13.2%. Notamment par la hausse de la marge sur les carburants dans la zone de Moudon et Mézières, la remise de 2 ct ainsi que les indemnités de stockage.

Je passe maintenant à l'analyse du bilan au 31 décembre 2023 dont le détail vous a été transmis avec la convocation de cette assemblée générale. »

**b) Proposition d'utilisation du bénéfice**

Au vu de ces résultats, le conseil d'administration et la direction de la Landi Moudon-Bercher-Mézières, après consultation de la fiduciaire, proposent d'utiliser le bénéfice 2023 de la façon suivante : distribuer un intérêt sur parts sociales de 1%, allouer une ristourne de 2% sur le chiffre d'affaires agricole 2023 et attribuer Fr. 191'314.- aux réserves libres.

**c) Rapport de l'organe de révision**

M. Olivier Gaudin de Landi Fiduciaire présente le rapport de l'organe de révision, BDO, qui confirme que les comptes présentés sont complets et intègres.

**d) Approbation du rapport de gestion comprenant les comptes annuels 2023**

Le président ouvre la discussion sur le rapport de gestion ainsi que les comptes 2023. Aucune question n'est posée et les comptes sont ainsi accepté à l'unanimité lors du vote qui s'en suit.

**e) Approbation de la proposition d'utilisation du bénéfice 2023**

La proposition d'utilisation du bénéfice proposée ne suscite aucune question et est également acceptée à l'unanimité.

**f) Décharge du Conseil d'administration**

L'assemblée accorde à l'unanimité décharge au Conseil d'administration.

**6. Modifications des statuts**

Maître Didier Rickli, notaire à Echallens, est présent lors de l'assemblée pour ce point de l'ordre du jour concernant la modification des statuts de la Landi Moudon-Bercher-Mézières. En effet, Fenaco souhaite que toutes les coopératives Landi revoient leurs statuts de manière à les mettre en conformité avec le Code des Obligations. Après avoir relevé une ultime modification à l'article 9 (le terme intransmissible n'étant finalement pas remplacé par inaliénable), Maître Rickli met en discussion la nouvelle version. Mme Magadis Richardet relève que le nouvel article 15 des statuts ne fais plus mention du fait que les membres du Conseil d'administration sont tenus au secret de leur fonction. Proposition est faite de maintenir cette phrase. Au final les statuts modifiés, y compris la dernière proposition, sont acceptés par l'assemblée à l'unanimité moins un avis contraire.

**7. Elections**

**a) Organe de révision**

La fiduciaire BDO SA est réélue à l'unanimité en tant qu'organe de révision et ceci toujours en collaboration avec Landi Fiduciaire.

**8. Perspectives et informations**

Bertrand Gamy reprend la parole pour donner quelques informations sur les projets en cours au sein de notre Landi :

- Comme annoncé l'an passé, nous étudions la possibilité de poser des panneaux photovoltaïques sur le bâtiment du site de la Landi de Moudon. Le projet prend forme et une production de 600'000 KWh par an semble désormais possible; env. 100'000 KWh seraient autoconsommés et le solde réinjecté dans le réseau. L'investissement prévu comprendrait également le remplacement de toute la toiture en Eternit par des panneaux sandwiches, améliorant ainsi l'isolation du bâtiment. Les travaux pourraient encore démarrer en fin d'année. En revanche le Conseil d'administration a décidé de renoncer à l'installation de bornes de recharges pour les véhicules électriques.
- La construction du couvert sur le site de Mézières entre l'ancien centre collecteur et le dépôt Agro est terminée.
- Concernant le site de Bercher, dont nous sommes locataires de Fenaco, les sols du magasin ont été entièrement refait. Et il a été profité des travaux pour réaménager complètement le magasin.
- L'analyse en vue du remplacement du gros séparateur du centre collecteur de Bercher a permis d'opter pour une rénovation totale plutôt que pour un investissement dans une nouvelle machine qu'il aurait été compliqué de faire rentrer dans le bâtiment. Le début des travaux est prévu pour cet automne.
- Le centre collecteur de Moudon bénéficiera également d'un investissement permettant le transport automatique des déchets et petits grains lors de la réception des céréales.

Bertrand Gamy présente ensuite l'équipe de direction et les différents responsables. Il salue et remercie l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Landi, soit 32 EPT, pour leur travail. Il félicite également les trois apprentis gestionnaire de commerce de détail qui ont obtenu leur CFC au terme de leur formation en juin 2023. Il s'agit de Mme Mélanie Pidoux, Messieurs Elian Falconi et Loris Portmann. Deux jubilaires sont à relever cette année : le responsable du CC de Bercher, Christian Guichard pour 15 ans d'activité et Audrey Penard du magasin Landi de Moudon pour 10 ans.

Le directeur prend ensuite congé de Jean-Martial Fiaux qui prend sa retraite après avoir œuvré pendant plus de 38 ans au sein de la société. Il est chaleureusement remercié pour tout son travail et son engagement pour le magasin Landi de Mézières. Ce départ entraîne également des changements à la tête du DAS Magasins Landi désormais sous la responsabilité de Mme Emilie Pittet qui intègre à ce titre l'équipe de direction. Quant au magasin de Mézières, Mme Rita Matos en devient la responsable.

Bertrand Gamy termine en relevant les bonnes relations entretenues avec les fournisseurs et partenaires, notamment Fenaco et l'ASS. Il remercie encore l'ensemble du personnel, le Conseil d'administration, les clients des différents sites et finalement les membres de la coopérative pour leur confiance.

## **9. Divers**

M. Jean-François Chappuis prend la parole pour remercier les responsables de la Landi pour leur travail.

M. Cédric Roch apporte le message de la direction de Fenaco suisse romande. Il revient notamment sur 2023 qui a été une année spéciale et sur les principaux défis à relever : au niveau de la météo qui influence autant la fréquentation des magasins que les cultures, au niveau de la pénurie de personnel (plus de 70 postes vacants chez Fenaco) et finalement au niveau de l'augmentation des charges d'énergie.

Personne ne souhaitant s'exprimer, le président clôture l'assemblée à 10h30 et passe la parole à M. Frédéric Brand pour son exposé très intéressant et très apprécié sur l'orientation de la politique agricole cantonale.

**Landi**  
**Moudon-Bercher-Mézières**  
**Société coopérative**



Moudon, le 4 avril 2024

Le Président :

A blue ink signature of the name "Patrick Emery".

Patrick Emery

Le Secrétaire :

A blue ink signature of the name "Alexandre Gavillet".

Alexandre Gavillet